

Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500	EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Commune de CHAILLOUE
---	--

Délibération n° 18-018 – page 1/1

Nombre de
 conseillers
 En exercice : 32
 Présents : 17
 Votants : 21
 Date de
 convocation :
 09/03/2018
 Date d'affichage :
 09/03/2018

OBJET :

DESIGNATION
 DE LA
 COMMISSION
 D'ACTION SOCIALE

Annule et
 remplace celle visée
 le 10/04/2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf mars à vingt heures Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant.

Sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : Mesdames MAACHI Christine, BOUSSEAU-DE STOPPELAIRE Françoise, BOURGERIE Séverine, BARBIER Catherine, COESNON Martine, BREBION Jessica, DUVAL Cécile, GAUME Isabelle, COTTEREAU Pamela et Messieurs Riant Marcel, LECOEUR Henri, COUPARD Gilbert, CHATEL Jacques, ALEIXANDRE Emmanuel, CORU Vincent, ROBLIN Bruno, LELOUP Christian.

Étaient absents : LETARD Philippe, SCHNEIDER Véronique, DANOT Agnès, GESLIN Michel, GICQUEL Jean-Luc, TABUR Denis, LEOBOË Pierrick, CATTEAU Gérard, GARNIER Manuela, GALLOT Jérôme.

Excusés : BOULANT Samuel a donné pouvoir à COUPARD Gilbert, GUERIN Martine a donné pouvoir à ALEIXANDRE Emmanuel, POTIER Marc a donné pouvoir à MAACHI Christine, RAISON Christophe a donné pouvoir à BOUSSAUD-DE STOPPELAIRE Françoise, PROD'HOMME Jeannine

Formant la majorité des membres en exercice.

M. ALEIXANDRE Emmanuel a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Maire fait part au conseil municipal, qu'il convient de désigner les membres de la commission d'Action Sociale suite à la dissolution du CCAS.

Considérant qu'outre le maire, cette commission est composée de 9 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein.

Après avoir procédé aux votes, l'assemblée a élue :

- COESNON Martine, BOURGERIE Séverine, MAACHI Christine, BREBION Laëtitia, COUPARD Gilbert, GUERIN Martine, PROD'HOMME Jeannine, DUVAL Cécile, CHATEL Jacques élus membres titulaires ont obtenus 21 (vingt et une voix).

Après appel à candidature pour la vice-présidence de la commission d'action sociale.

Le Maire propose Mme Martine GUERIN, candidate et demande aux membres du conseil municipal de voter.

- Mme Martine GUERIN a obtenu 21 (vingt et une) voix et déclarée élue vice-présidente.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
 061-200059178-20180319-18018bis-DE
 Date de télétransmission : 23/08/2018
 Date de réception préfecture : 23/08/2018